



■ Extrait du registre des délibérations  
 Commission « Culture et patrimoine historique »

Conseil municipal du 10 novembre 2021  
 Séance du 9 septembre 2021

## 22 Musée Gallé-Juillet - don d'un service de table en faïence fine

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mmes LEHNER, ALKAYA, M. DEME, Mmes FAZAL, SAVAS, M. LEMAIRE, Mme LAMBRE.

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme MEUNIER, M. MARTIN, Mme TALL, M. BULUT, Mme DUHIN, MM PERRIN, KHOULA, N'DIAYE, AÏT MESSAOUD, Mmes PEREZ, SENET, MM EL MOUSSAOUI, NACHITE, Mme MEHADJI, M. KA, Mme DUCHATELLE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme MOUSSATEN	Pouvoir à :	Mme LEHNER
M. AKABLI	Pouvoir à :	Mme SAVAS
Mme SAKHO	Pouvoir à :	M. AÏT MESSAOUD
Mme HAMADOUCHE	Pouvoir à :	Mme LAMBRE
Mme SOW	Pouvoir à :	Mme TALL
Mme ELONGUERT	Pouvoir à :	M. BOUKHACHBA
M. EL OUASTI	Pouvoir à :	M. VILLEMMAIN
M. ZAHRAOUI	Pouvoir à :	Mme ALKAYA
M. BOULHAMANE	Pouvoir à :	M. KA
M. SERTAIN	Pouvoir à :	Mme DUCHATELLE

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés :	3
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : M. LUCAS, Mmes JACQUEMART, JAJAN	36
- Nombre de conseillers absents lors du vote de la délibération : MM BOUKHACHBA, BROCHOT	3

■ Date de la convocation : 04/11/2021

■ Rapport de présentation :

Madame Yesim SAVAS, maire-adjointe, expose :

La collection de faïence fine du musée Gallé-Juillet s'est considérablement enrichie ces dernières années, en accord avec la politique d'acquisition définie dans son projet scientifique et culturel. Elle compte environ 3 000 céramiques, dont plus de 2 000 faïences fines de Creil, au sein de la maison de la faïence.

L'abbé Bruno DANIEL souhaite donner à titre gracieux à la ville de Creil un service de table comprenant 26 pièces (6 assiettes plates, 6 assiettes creuses, 6 assiettes à dessert, 1 compotier, 1 saucière, 1 légumier, 2 plats ovales, 2 ravers et 1 plat rond).

En contrepartie, l'abbé Bruno DANIEL souhaite que lors de l'exposition du service de table, le cartel d'exposition mentionne la précision suivante : « Don de l'abbé Bruno Daniel / Diocèse de Beauvais ».

Il vous est proposé d'accepter le don à titre gracieux par l'abbé Bruno DANIEL d'un service de table comprenant 26 pièces, et de mentionner la précision « Don de l'abbé Bruno Daniel / Diocèse de Beauvais » sur le cartel de l'œuvre.

Vous êtes appelés à voter.



Envoyé en préfecture le 16/11/2021  
Reçu en préfecture le 16/11/2021  
Affiché le 12/11/2021  
ID : 060-216001743-20211110-DLRG211110022-DE

■ Le conseil municipal :  
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,  
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,  
Vu l'avis de la commission « Culture et patrimoine historique » en date du 9 septembre 2021,  
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :  
Votants : 33      Pour : 33      Contre : 0      Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :  
**Article 1<sup>er</sup>** : d'accepter le don à titre gracieux d'un service de table de la part de l'abbé Bruno DANIEL.

**Article 2** : d'apporter la mention « Don de l'abbé Bruno Daniel / Diocèse de Beauvais » au cartel d'exposition du service de table, lors de sa présentation au public.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application telerecours citoyen accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Date d'affichage : **1 2 NOV. 2021**

Accusé réception de la Sous-Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le ..... **1 6 NOV. 2021**  
et publication ou notification le ..... **1 6 NOV. 2021**  
affiché le ..... **1 2 NOV. 2021**  
CREIL, le ..... **1 6 NOV. 2021**

Maire de Creil  
Président de l'ACSO



Pour le Maire et par délégation  
La Directrice du Pôle « Vie de la Cité »  
Corinne FABLET